Fiche informative

Schématisation préliminaire, pour information seulement

Le REM et l'accès universel

Pour un réseau accessible à tous

Les stations et les voitures du REM seront universellement accessibles pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite, des parents voyageant avec leur poussette et des voyageurs transportant leurs valises. Plusieurs éléments sont considérés dans la conception des stations afin qu'elles soient à la portée de tous : ascenseurs, signalétique, corridors larges et plus encore.

Qu'est-ce que l'accès universel ?

L'accessibilité universelle est « la caractéristique [d'un service] qui, dans un but d'équité et dans une approche inclusive, permet à toute personne de réaliser des activités de façon autonome et d'obtenir des résultats identiques » (Société Logique, 2012). Dans le cadre du REM, l'accès universel se traduit par des stations et des voitures aménagées afin d'inclure tous les individus, dont les personnes ayant des limitations fonctionnelles, au sein d'un environnement aménagé pour simplifier les déplacements.

26 stations

100 % accessibles

Les stations

Les stations du REM seront entièrement conçues pour répondre aux principes de l'accès universel, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Quelques particularités des espaces publics des stations et des terminus d'autobus

- Les obstacles en saillie seront munis d'un dispositif afin qu'ils soient détectables avec une canne blanche
- Les parcours piétons seront libres d'obstacles et exempts de brusque dénivellation, permettant le cheminement des personnes avec déficiences visuelles en longeant les murs avec une canne
- La lumière sera bien placée, suffisante et non éblouissante en tenant compte de l'ensoleillement afin d'éviter les changements brusques de luminosité

– Les quais des stations et terminus d'autobus avec aire d'attente seront marqués au sol à l'aide d'un changement de texture à l'endroit où se trouvent les portes des trains

Ascenseurs et escaliers mécaniques

Les 26 stations du REM seront munies d'ascenseurs et tous, mis à part la station Édouard-Montpetit, auront des escaliers mécaniques. Les ascenseurs auront plusieurs particularités pour répondre aux besoins de tous les clients.

Particularités des ascenseurs

– Vitrés
– Localisés à proximité des escaliers et repérables de loin
– Munis d'un dispositif annonçant les informations aux clients de façon sonore et visuelle
– Équipés de boutons signalisés avec de gros caractères, en braille intégral de langue française, des pictogrammes universels et des termes simples, significatifs et compréhensibles dans plusieurs langues

Signalétiques et diffusion de l'information

Plusieurs mesures et exigences sont mises en place afin d'assurer une diffusion équitable de l'information dans les voitures comme dans les stations du REM. Voici certaines particularités :

– Du contenu offert en braille
– Une police et des grosseurs des caractères répondant aux normes d'accessibilité universelle, sur toutes les plateformes de diffusion d'information, dont la signalétique
– Un contraste minimal de 70 % dans les situations de diffusion de l'information en format visuel et de luminosité
– Toute situation où l'information visuelle est donnée aux usagers doit aussi être transmise de manière sonore

Les voitures

De l'embarquement au débarquement, l'expérience à bord des voitures du REM sera fluide pour tous les passagers. Voici certains équipements de ces voitures :

– Des points d'appui, des poteaux à barres multiples et un accès à des poteaux verticaux dans les espaces dégagés
– Des sièges réservés en priorité pour les personnes à mobilité réduite, bien identifiés par un pictogramme.
– 2 espaces réservées par voiture pour les personnes à mobilité réduite, avec un espace suffisant pour s'y rendre et s'y installer (pour un total de 8 espaces par départ du REM en heure de pointe)